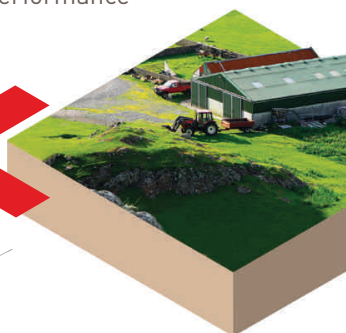


AUTONOMIE

Appui conseil
Vérification réglementaire
Recherche performance



Vous êtes autonome Nous restons proches...

Vous êtes chef d'exploitation.

Vous souhaitez disposer d'un outil de pilotage innovant.

AVEC "MES PARCELLES AUTONOMIE"

- Maîtrisez et réalisez simplement vos enregistrements réglementaires (cahier d'épandage, registre phytosanitaire...),
- Assurez la traçabilité de vos interventions culturales,
- Analysez et améliorez vos performances techniques (gestion des stocks, calcul des marges, temps de travaux...),
- Disposez d'une assistance de proximité grâce à un contact avec votre conseiller.

Les plus

Mes documents conformes pour les contrôles

Du temps gagné pour ma déclaration PAC (transfert TELEPAC)

Une offre de formation régulière pour se perfectionner

Une mise à jour hebdomadaire du catalogue des produits phytosanitaires



Notre méthode

Des formations "Prise en main" et "Perfectionnement" pour apprendre à utiliser l'outil.

Une assistance technique assurée par votre conseiller.

Modalités de réalisation

Assistance téléphonique par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

Prestation annuelle.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Et aussi !

Une application sur smartphone et tablette.

La réalisation de votre Plan de Fumure.

L'intégration de votre Plan d'Épandage.

Chambres d'agriculture Rhône-Alpes - septembre 2012 - Crédits photo : Stephen Finn - fotoescudo, Jacques Palut



Info :





AUTONOMIE

Appui conseil
Vérification réglementaire
Recherche performance



Vous êtes autonome
Nous restons proches...

Je souhaite m'abonner à Mes P@rcelles :

- 1.** Je prends **contact avec un conseiller** : François DEBROSSE, Flore SAINT-ANDRE 04-77-92-12-12
- 2.** Je réalise une **formation de 2 jours** pour prendre en main le logiciel et paramétrer mon exploitation
- 3.** Je dispose d'une **assistance téléphonique** d'une heure par an et de formations collectives (plan de fumure, PAC)

TARIF : 255 € HT / an (application Mes P@rcelles Touch inclus)